



CORONAVIRUS, ACCORD ENTRE LES SYNDICATS ET LE GOUVERNEMENT : NOUVELLE LISTE (RÉDUITE) DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION ESSENTIELLES

Corriere delle serra, *Rédaction économie*, 25 Mars 2020¹

« Un grand travail commun a été accompli dans le sens de la protection de la santé de tous les travailleurs et de tous les citoyens. » Ainsi s'expriment CGIL, CISL et UIL dans une note unitaire, après avoir « conclu une confrontation rigoureuse avec le gouvernement » qui a conduit à l'accord sur les activités productives indispensables qui restent ouvertes : « Nous avons revu la liste », ont-ils expliqué, « et tout ce qui n'était pas essentiel a été supprimé, étant donné la période difficile que nous vivons. Dans toutes ces activités, ceux qui travaillent devront être équipés des équipements de protection individuelle indispensables et, dans tous les lieux de travail, le protocole sur la sécurité conclu ces derniers jours au Palazzo Chigi devra être strictement appliqué ».

La nouvelle liste sera publiée dans l'après-midi par le ministère du Développement. Les préfets, est-il encore précisé dans la note des syndicats, « devront impliquer les organisations territoriales pour l'autocertification des activités des entreprises qui exercent des activités fonctionnelles pour assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement essentielles ».

« Le ministre de la Défense s'est engagé à réduire la production dans le secteur militaire, en ne sauvegar-

dant que les activités essentielles », ajoutent-ils. De plus, le ministre du Développement économique « s'est engagé à répondre aux secteurs spécifiques dans lesquels des difficultés particulières sont apparues dans la mise en œuvre du protocole. Le gouvernement s'est également engagé à surveiller conjointement avec les syndicats la mise en œuvre de ce qui a été convenu ce matin et du protocole de sécurité. Les syndicats, les syndicats territoriaux et les RSU seront vigilants pour leur application correcte ».

CGIL, CISL et UIL « sont proches de tous ceux qui, avec un grand sens des responsabilités, mettant également leur santé et leur vie en danger, garantissent à l'ensemble de la communauté le maintien, dans une situation d'urgence sans précédent, de conditions de vie normales dans la mesure du possible. Nous les remercions, ainsi que tous ceux qui travaillent, et nous assurons notre engagement à garantir autant que possible la santé et la sécurité au travail et dans la vie quotidienne, également dans la perspective du redressement et de la reconstruction qui nous attendent après la défaite du Covid-19 », concluent-ils.

Ci-dessous vous trouverez le lien avec la liste des activités essentielles qui restent ouvertes.

https://www.corriere.it/cronache/20_marzo_22/lista-atéco-attività-che-restano-aperte-e6704006-6c32-11ea-8403-94d97cb6fb9f.shtml

Article de presse traduit avec www.DeepL.com, revu espace inter (DM)